

# NAO 2015

## BELLE RECOMPENSE !

Bureau Central, le 6 février 2015 N°02/15

**« Accélérer et renforcer la réduction des coûts (...) »**

**Alexandre de Juniac, 20 janvier 2015**

### **LE CONTEXTE « DRAMATIQUE »**

Deux réunions de « négociation » ont eu lieu les 2 et 4 février dans le cadre de la NAO 2015 (accord collectif de négociation salariale). La Direction a d'abord présenté la situation dramatique de l'Entreprise, justifiant une nouvelle année de « modération salariale » et regrettant par avance le désaccord des syndicats qui ne manquerait pas d'en résulter !

Des éléments économiques et salariaux, pour la plupart non significatifs, ont été communiqués aux syndicats. Scoop ! Les pilotes gagnent plus que les autres catégories professionnelles.

En revanche, les éléments que nous avons demandés ne nous ont pas été communiqués :

- Augmentation de la rémunération brute en pourcentage de la population du PS de 2011 à 2014, c'est-à-dire sur la durée du Plan Transform (manque de chance, les données 2014 ne sont pas disponibles)
- Même question sur l'évolution du « net imposable » : refus catégorique de la Direction, au prétexte que l'Entreprise n'est pas responsable de la rémunération nette.

Nous avons tout de même appris que le nombre de cadres du Groupe 3 ayant perçu plus de 140.000 € de rémunération brute était passé de 13 en 2013 à 23 en 2014 !

Quant aux rémunérations des salariés « Hors Cadre », elles restent « Top secret ».

On nous a expliqué que compte tenu de l'ensemble des mesures salariales, **la rémunération brute** du personnel au sol a augmenté de 3,4 % de 2011 à 2014, alors que l'indice des prix « n'augmentait que de 1,8 % » ! Mais ce que vous achetez, chers collègues, vous l'achetez **avec le net** !! Les salariés dont le salaire net a baissé apprécieront ! D'autant que le net a été augmenté artificiellement en décembre 2013 de la part versée par AF au titre de la mutuelle obligatoire et dont nous vous laissons apprécier le service rendu...

### **PREMIERES PROPOSITIONS DE LA DIRECTION**

- Augmentation générale : 0 % (ZERO) en net et en brut !
- Rémunération minimale annuelle garantie portée à 22.600 € (au lieu de 22.500 €) : un seul salarié concerné en 2014 ! (c'est un peu plus que 6 € par mois !)
- Provision liée à l'égalité homme/femme
- Augmentation du GVT\* de 1,4 % pour le personnel au sol
- Versement de la PUA au 15 juin 2015
- Revalorisation du minimum de plage N1 de un (1) point au 1<sup>er</sup> juillet 2015 !



## NOS REVENDICATIONS

Nous avons d'abord rappelé que le personnel au sol, pour lequel le plan TRANSFORM s'est achevé, a largement rempli son contrat (+23 % au lieu des +20 % d'efficacité économique ciblés).

Nous avons comme nous l'avons écrit dans un tract précédent, appelé la Direction à une juste **RECOMPENSE** des efforts accomplis dans ce cadre.

Nous avons remarqué que le GVT\* a augmenté de 1,4 % pour le personnel au sol en 2014, et de 2 % pour le personnel navigant. C'est sans compter que l'accord TRANSFORM Pilotes prévoyait au 1<sup>er</sup> janvier 2015 le «dégel des changements de classe», soit l'équivalent d'une augmentation de 1,5 % du GVT\* qui s'ajoutera donc aux 2 % en 2015 !

En conséquence, notre syndicat a présenté les revendications suivantes:

- Alignement du GVT\* annuel à 2 % pour toutes les catégories de personnel
- Alignement du barème des indemnités kilométriques domicile-travail du personnel au sol sur le barème du personnel navigant (IKV = IKS)
- Au titre d'un (petit) rattrapage des années d'austérité, une augmentation minimale de 400 € de la PUA, soit 1.800 €

## DERNIERES PROPOSITIONS DE LA DIRECTION

Les seules modifications que la Direction a présentées par rapport à sa première proposition sont :

- Une provision destinée aux personnes en situation de handicap
- Revalorisation des minima des plages N1 à N5 de un (1) point au 1<sup>er</sup> juillet 2015.



## Nos commentaires

**Nos revendications étaient raisonnables et équitables.** La Direction pouvait les satisfaire.

A noter que 0,1 % de GVT\* pour le PS en plus équivaut à environ 2 M€ annuels. Le prix de l'équité était donc de 8 M€ ! Nous n'aurons pas la cruauté de rappeler les sommes englouties dans des investissements hasardeux, tels ALITALIA ou CITYJET, sans parler du puits sans fond des «amendes Cargo».

Nous n'avons pas imité d'autres syndicats qui demandaient, dans un souci électoraliste évident, des augmentations faramineuses et autres revendications n'ayant aucune chance d'aboutir.

Nous n'avons pas non plus demandé d'augmentations sectorielles ; tous les efforts doivent être reconnus.

Nous attendons avec inquiétude l'annonce des nouvelles mesures de rigueur après les élections, dans le cadre de ce qui est appelé «PERFORM 2020».

Et nous retenons qu'à l'avenir, les «clauses de revoyure» devront être datées et chiffrées.

## EST-IL BESOIN DE DIRE QUE FO NE SIGNERA PAS CET ACCORD ?

Jean-Claude Filippi  
Secrétaire Général

(\*GVT = enveloppe globale des promotions, augmentations individuelles, ancienneté, primes exceptionnelles, etc...)